Bibliothèque cantonale

Vingt-troisième année, No. 903 i o n . Le Numéro : 10 centimes Samedi 7 août 1926.

ANNONCES :
La ligne ou son espace :
Valais 20 cts. - Suisse 25 cts.
Etranger 30 cts.
Réclames : 50 cts. la ligne
Minimum pour une annonce : 1 franc
Les annonces et réclames sont reçues exclusivement par la Société Publicitas S. A., Sion, Lausanne, Genève, Montreux, Fribourg, etc., et au Bureau du Journal.

NOUVELLISTE VALAISAN

PARAISSANT à ST-MAURICE les MARDI, JEUDI ET SAMEDI

ABONNEMENTS :
Un an 6 mois 3 mois
Sans Bulletin 8.- 4.50 2.50
Avec Bulletin 12.- 6.50 3.50
Etranger : Port en sus
Rédaction, Administration
ST-MAURICE
Téléphone 8
Compte de Chèque postal II c 274

Nouveaux faits connus vendredi à midi

Par 365 voix contre 181, l'ensemble du projet financier Poincaré fut adopté par la Chambre.

Le général Primo de Rivera espère donner à l'Espagne un siège permanent à la S. d. N.

Baucis et Philémon

La statistique des divorces et des séparations de corps nous montre que si, par l'heureuse disposition introduite dans le Code civil, il y a une petite amélioration sur l'ancien état de choses, brutal et tranchant comme un couperet, la vieille famille suisse, si respectable autrefois, si puissante par ses mœurs patriarcales, demeure, hélas ! une forteresse démantelée où l'on peut pénétrer de toutes parts, une large brèche étant ouverte à tous ceux qui la veulent détruire.

Certes, les cantons catholiques résistent admirablement à l'action dissolvante du divorce.

S'ils ont quelques rares cas à enregistrer, ils concernent tous ou presque tous des étrangers. L'un des conjoints, au moins, n'est pas « du pays », pour nous servir d'une expression en vogue dans nos campagnes.

C'est notre honneur, et nous savons que plus d'un Protestant, épouvanté par la destruction des familles, admire et envie notre résistance à une dissolution malheureusement légale.

Nos amis, qui font partie des conseils communaux, doivent être rendus attentifs à un fait qui peut se produire: c'est la demande d'un conjoint, et parfois des deux, de jouir du bénéfice du pauvre pour plaider en divorce.

Ces sortes d'assistance judiciaire ne sauraient être accordées, en conscience, à un catholique qui, au bout du procès, entrevoit déjà un *remariage* qui n'en est pas un.

Nous avons le devoir rigoureux de nous opposer à tout ce qui pourrait porter atteinte au mariage.

Car, nous vous le demandons, que deviendrait ce dernier, en quelle honteuse et écœurante promiscuité ne se changerait-il pas, quand on y pourrait entrer avec l'arrière-pensée du divorce, du divorce entrebâillé devant vous, comme une porte de sortie, le jour où vous serez fatigué de la vie commune et où vous serez sollicité par la séduction du changement, sachant, par avance, que les pouvoirs publics vous faciliteront cette sortie et vous accorderont même l'assistance judiciaire ?

Il est avéré, aujourd'hui, que ce ne sont pas seulement des ménages aux prises avec les cruelles misères de la vie, avec le besoin âpre qui aigrit le caractère, avec les passions grossières, brutales, facilement déchaînées, que ce ne sont pas seulement ces ménages-là, disons-nous, qui divorcent, mais encore très souvent, hélas ! de ceux dont rien n'assombrit l'horizon conjugal, si ce ne sont de vagues incompatibilités d'humeur.

Ces jours derniers, la chronique des journaux relatait le fait déplorable que voici : Mme F..., âgée de soixante-seize ans demandait le divorce contre son mari, âgé de quatre-vingt-deux.

Il y a quarante ans, paraît-il, que cette Baucis est attachée à ce Philémon par les liens sacrés et légaux du mariage.

Et pourquoi ces époux veulent-ils se séparer ?

Parce que Madame se plaint des intempérances verbales de Monsieur.

La langue du mari est verte encore, beaucoup trop verte, paraît-il, et bonne pour les goujats.

Mon Dieu, on conçoit bien que certaines intempérances d'un conjoint fatiguent à la longue l'autre conjoint : passe encore de bâtir, mais replanter là, à cet âge !

Le fabuliste avait raison. Des esprits singulièrement émancipés seuls élèveront sans doute la voix pour réclamer en faveur de monsieur F... le droit de vivre sa vie.

On lui accordera plus facilement celui de mourir sa mort.

Il n'y a plus d'enfants, dit-on généralement. N'y aurait-il plus de vieillards ?

Ch. Saint-Maurice.

ECHOS DE PARTOUT

La récolte du blé en Italie. — Au cours d'une séance du Conseil des ministres, le ministre de l'économie publique a annoncé que, selon les nouvelles reçues au ministère, la récolte du blé en Italie atteint cette année cinquante-six millions de quintaux. Il a ajouté qu'elle aurait pu être supérieure encore si le mauvais temps pendant le mois de juin n'avait endommagé les cultures surtout dans la Haute-Italie. La récolte est toujours considérable et de bonne qualité. La surface ensemencée en blé était en 1925-1926 de 4,850,000 hectares, en augmentation de 125,000 hectares sur la précédente période. La moyenne de la récolte est de 11 quintaux et demi par hectare.

Un vol de pièces d'or dans un musée anglais. — On a constaté, samedi soir, au Musée Victoria and Albert, à Konsington, que 34 pièces de monnaie d'or très anciennes avaient disparu. La plupart de ces pièces étaient uniques au monde et portaient l'effigie de Philippe II de Macédoine, des empereurs romains Auguste, Victor, Claude, Néron, Vespasien, Titus, Trajan et Adrien et du roi d'Egypte Ptolémée II.

Cette collection avait été léguée par le multimillionnaire australien, M. George Salting.

Les monnaies de bronze et d'argent qui se trouvaient dans la même vitrine n'ont pas été touchées.

Un donneur de sang recordman. — M. Raimond Biez, demeurant à Paris, bat tous les records des « donneurs de sang ».

De novembre 1924 à juillet 1926, M. Biez s'est prêté 87 fois à l'opération de la transfusion du sang. Il n'en tire d'ailleurs aucune vanité :

« Visitant un copain à l'hôpital, il rencontra, dit-il, le docteur Bécart, qui, sur sa bonne mine, lui déclara : « J'aurai besoin de vous. » Après avoir analysé mon sang, il a fait l'opération. J'étais un peu inquiet, tout d'abord. Vous savez ce que c'est. Se voir retirer un quart de litre de sang, ça impressionne.

« Je me suis vite accoutumé. Le docteur Bécart m'inspirait confiance. C'est ainsi qu'en 1924, j'ai « donné » quatre fois, trente-huit fois en 1925 et quarante-quatre en 1926. A qui ? Mais à des gens de tout âge et de toutes les classes.

« J'ai été présenté au congrès de chirurgie de 1925. Un docteur américain m'offrait 25,000 dollars si je voulais aller aux Etats-Unis.

« Quel âge? j'ai vingt-neuf ans. On ne le dirait pas, hen ? Je ne suis aucun régime. Une vie normale. Je suis marié. Chaque matin, à deux heures, je quitte Montrouge pour venir travailler aux Halles, où je suis commis. Je rentre à midi, je déjeune et je me couche. Voilà. D'aillleurs, puisque çà vous intéresse, venez donc, vers 11 h. 30, rue Saussure. Le docteur Bécard va faire une transfusion. »

Rue Saussure, sur le lit, un jeune homme, très pâle, est allongé. Anémie, nervosité. Sa mère est en admiration devant les joues de M. Briez, qui, sûr de lui, affirme : « Votre fils, dans une heure, en aura de pareilles. »

Briez s'improvise lui-même, son assistant prépare les appareils, dénude son bras, le frotte d'alcool, le garrotte. Puis, étendu sur un divan, il attend. Son gros bras devient violet, la veine fait saillie. Une piqûre, le sang gicle, puis, lentement, emplit le corps de la seringue.

C'est au tour du «receveur». Tandis qu'un sang riche se mêle au sien, ses joues rosissent, les lèvres sont moins pâles. Et sa maman en est toute joyeuse.

Un pansement autour du bras, un verre de madère. « Et voilà ! C'est rien de plus. Çà fait la 87e fois. Le docteur va partir en vacances. Je vais pouvoir me reposer un peu Après, je remettrai ça, tant que ça pourra. »

Un détective des services de la prohibition se fait pasteur. — Un drame atroce et mystérieux vient d'ensanglanter la paisible bourgade de Morgantown, petite cité américaine blottie au pied des montagnes du Kentucky.

Il y a quelques mois, le pasteur méthodiste de Morgantown étant décédé, un nouveau desservant arriva dans la ville. Le pasteur Moss (c'était son nom), produisit une excellente impression sur les fidèles. On s'étonnait toutefois du grand nombre de visites qu'il recevait à la brume. De terribles événements ont donné la clef de l'énigme.

A 10 heures du matin, le Révérend Moss officiait dans le temple devant une nombreuse assistance, lorsque apparurent deux cavaliers montés sur le même cheval par la porte ouverte du temple. Ils tirèrent sur le pasteur qui allait commencer son prêche. L'infortuné tomba raide mort.

Ce fut le signal d'un feu à répétition sur l'assistance. En outre du pasteur, une femme, Miss Jérome Robinson, a été tuée. Plusieurs fidèles ont reçu des blessures graves. Quant aux assassins, ils se sont enfuis et n'ont pu être retrouvés.

Une perquisition pratiquée au domicile du pasteur Moss a fourni la raison de ce massacre.

Le pasteur n'était autre qu'un habile détective envoyé à Morgantown par les services de la prohibition pour y surveiller les agissements des Bootleggers qui trouvent dans les montagnes du Kentucky des retraites inviolables. Les contrebandiers avaient éventé la ruse ; ils se sont vengés, en tuant le pasteur détective

Mlle Lenglen au pays du dollar. — La nouvelle que Mlle Suzanne Lenglen avait signé un contrat avec un manager américain, M. Charles C. Pyle, par lequel elle s'engageait, moyennant une rétribution de quatre ou cinq millions (et plus, dit-on) à faire une tournée de matches exhibitions pendant quatre mois, aux Etat-Unis, au Canada, au Mexique et à Cuba, est confirmée. Elle a fait sensation dans les milieux sportifs.

On n'oubliera pas de si tôt les succès retentissants que Mlle Lenglen remporta pendant de lonuges années sur les courts. A vrai dire, elle n'a jamais trouvé d'adversaires à sa taille : elle fut reine du tennis, incontestablement. Mais si le sport a fait connaître la gloire à Mlle Lenglen, il ne l'a pas enrichie.

Mlle Lenglen croit qu'elle a enfin le droit de songer à ses intérêts : on lui offre une solide fortune pour donner quelques magiques démonstrations de son art au pays du dollar, elle accepte.

Pour obéir à Dieu, il coupe sa fille en morceaux. — On mande de Santander aux journaux que le juge d'instruction a envoyé dans un asile d'aliénés l'individu qui prétendait obéir à une volonté de Dieu en coupant en morceaux, toute vivante, sa fille âgée de 18 mois, autour du cadavre de laquelle toute la famille avait ensuite prié, ainsi qu'un individu ayant résidé longtemps aux Etats-Unis et qui, paraît-il, avait converti le meurtrier, sa femme et ses 3 enfants aux idées de la secte adventiste.

Le général prêtre. — Un fait inattendu vient d'avoir lieu dans la place forte d'Ingolstadt, événement qui a fait sensation et est l'objet des commentaires des habitants de la localité.

Devant une population très dense célébrait, le saint office, un prêtre de Maldegg. Durant la célébration des mystères, au moment de l'offrande, le général et commandant de brigade de la place forte d'Ingolstadt s'avança vers l'autel pour donner sa vie aux services du Seigneur.

Le jeune prêtre reçoit le sacrifice du général qui, sincèrement touché, pleure et qui, généreusement a sacrifié les honneurs mondains, portera maintenant le nom de Père Anastase.

Simple réflexion. — Quand on a de l'esprit, il faut en jeter à ses ennemis et en donner à ses amis.

Curiosité. — Sait-on combien les Français fument de cigarettes en une année ? Exactement trente-deux milliards.

Les cigarettes confectionnées dans les manufactures de l'Etat figurent dans ce total pour dix milliards seulement, alors que les cigarettes roulées à la main atteignent le chiffre de vingt-deux milliards.

Trente-deux milliards de fumée, diront les grincheux et... les non-fumeurs. Evidemment; mais cette fumée pourrait devenir de l'or pour la nation, si l'Etat savait s'y prendre.

Pensée. — Le sentier du bonheur est quelque part ; cherchons-le, et nous le trouverons presque toujours tout près de nous — si près qu'il avait échappé à nos regards.

Est-ce Bell ou Bourseul l'inventeur du téléphone?

On a fêté, ces temps derniers, quelques centenaires ou cinquantenaires plus ou moins retentissants. A-t-on songé au cinquantenaire du téléphone ?

Si Graham Bell, qui est mort en 1922, eût vécu encore, l'Amérique n'aurait pas assez de fleurs pour couronner ce professeur de physiologie vocale à l'université de Boston qui, en 1876, inventa le téléphone.

Le 14 février 1876, Graham Bell sortait de l'Office américain des patentes en emportant le brevet de son invention. Quelques mois après, il apportait, à l'Exposition universelle de Philadelphie, un appareil de petit volume « affectant la forme générale d'un champignon ». C'était le premier « téléphone parlant ».

L'appareil, mal placé dans un coin du stand de l'électricité, passa inaperçu jusqu'au jour où un groupe de visiteurs de marque, parmi lesquels dom Pedro, empereur du Brésil, s'arrêta devant lui. Dom Pedro avait connu Bell comme éducateur de sourds-muets. Pour obliger son savant ami, il voulut essayer la nouvelle invention. « Mon Dieu, s'écria-t-il, pâle d'émotion, mon Dieu, cela parle. »

Dire ce qu'il advint du téléphone de Bell après cette révélation serait entreprendre l'histoire de la plus prodigieuse invention du dix-neuvième siècle.

L'année suivante, tandis que des expériences publiques de téléphone Bell avaient lieu à Paris, salle des Capucines, puis entre Paris et Saint-Germain, la ville de Lowel, dans le Massachusetts, installait déjà, avec ses quarante-cinq abonnés, le premier réseau téléphonique urbain. Ce n'est qu'en 1879 que le réseau de Paris fut inauguré. La Société générale des téléphones en avait obtenu la concession pour dix ans. En 1890, l'Etat, cédant au vœu des chambres de commerce rachetait le réseau de Paris et constituait le monopole des téléphones.

Or, cette même année, M. de Selves, directeur général des P. T. T., nommait officier de la Légion d'honneur M. Charles Bourseul, inventeur du téléphone.

Qu'est-ce à dire? L'inventeur dé téléphone n'était-il plus Graham Bell? Non. Car le véritable « inventeur » du téléphone, c'était bien M. Charles Bourseul, Français.

L'histoire de Bourseul est à répéter. Vingt ans avant le succès de Bell, Charles Bourseul, en un article sur la « transmission électrique de la parole », qui parut dans l'« Illustration » du 26 août 1854, posait le premier les principes de la téléphonie. Ce jeune employé des lignes télégraphiques avait signé modestement de ses initiales. Quelque temps après, Bourseul communiquait à son administration cet article désormais historique. Il y joignait un appareil rudimentaire construit par lui. La réponse ne se fit pas attendre. Bourseul était prié, — par la voie hiérarchique — de s'occuper, à l'avenir, « de choses plus sérieuses ». Hélas ! cet employé discipliné, redoutant pour sa carrière les effets d'une insistance déplaisante à ses supérieurs, se le tint pour dit. La sotte réponse retardait d'un quart de siècle l'avènement du téléphone.

Des savants, cependant, avaient lu l'article de l'« Illustration ». Ils en firent grand cas. A quelques mois de là, le physicien Théodore du Moncel signalait le système de Bourseul dans son « Exposé des applications de l'électricité ». Un ouvrage de vulgarisation, «Wonders of Electricity », paru à New-York en 1872, le décrivait également. C'est ce qui a fait dire que Bell ne pouvait ignorer l'appareil de Bourseul quand il réalisa le sien et cette opinion a été sanctionnée, en Amérique même, par un arrêt de la Cour suprême des Etats-Unis, lors d'un procès d'intérêts que Bell eut à soutenir contre des compétiteurs.

Ce n'est que plus tard — trop tard — que l'administration française reconnaissait le mérite de celui que les congrès scientifiques appelaient le « Père de la téléphonie ».

Bourseul fut un grand méconnu. La France a racheté en partie sa coupable indifférence de jadis en lui rendant un hommage éclatant. Avec l'aide d'un grand nombre de soucriptions, un comité, placé sous la présidence de M. de Monzie, sénateur du Lot, lui a élevé une statue à St-Céré. C'est là qu'est mort Bourseul, en 1912, sans fortune.

LES ÉVÉNEMENTS

L'activité du Cabinet Poincaré

Accord commercial franco-allemand.

MM. Briand, ministre des affaires étrangères, et Bokanowski, ministre du commerce, pour la France et von Hœsch, ambassadeur d'Allemagne, et Posse, directeur au ministère du commerce, pour l'Allemagne, ont signé jeudi soir deux actes qui constituent un statut provisoire des relations économiques franco-allemandes.

Le premier de ces actes est un arrangement commercial aux termes duquel les deux gouvernements s'accordent des avantages douaniers pour certaines catégories importantes de leurs produits et fixent les conditions d'établissement de leurs ressortissants et de leurs sociétés.

Le deuxième est une application partielle de l'accord intervenu le 11 juillet 1925 pour les échanges entre la Sarre et l'Allemagne.

Troisième projet financier accepté par la Chambre.

Le troisième projet financier de M. Poincaré, concernant la convention avec la Banque de France, autorisée à procéder à l'achat d'or et de devises étrangères, a été approuvé par la commission de la Chambre par 12 voix contre 7.

Le projet gouvernemental relatif au ravitaillement en blé a été adopté par 550 voix contre 6 par la Chambre ; une proposition socialiste, tendant à instituer un office national chargé de l'achat et de la vente des blés, a été repoussée par 345 voix contre 182 ; les communistes, eux, ont préconisé le monopole du blé ; ils ont été battus par 345 voix contre 140.

Le Sénat a adopté jeudi après-midi le projet adopté hier, par la Chambre, et tendant à assurer dans des conditions favorables, l'approvisionnement en blé, en farine et en pain.

La Chambre a discuté, sur la demande de M. Poincaré, le projet relatif à la caisse d'amortissement. Ce projet est adopté, par 420 voix contre 140. La caisse de gestion des bons de la Défense nationale est donc créée.

M. Poincaré assure qu'il ne peut être question de toucher à l'encaisse-or de la Banque de France qui est la seule garantie. Il déclare qu'il n'aura recours au crédit extérieur qu'après avoir amélioré la devise et fortifié la position vis-à-vis de l'étranger.

Le texte de la convention dont voici les articles :

Article premier : La loi du 12 février 1916 interdisant l'achat à primes des monnaies nationales ne s'applique pas à la Banque de France.

Article second : La Banque de France est autorisée à procéder à des achats d'or, d'argent et de devises sur le marché.

Article troisième : Les billets émis par la Banque de France pour un montant correspondant aux monnaies à l'or et aux devises achetées ne sont pas comptées dans les contingents d'émission fixés par la loi du 4 décembre 1925 et modifiées par la loi du 28 juillet 1926,

et l'ensemble du projet est voté et adopté par 365 voix contre 181.

* * *

L'Espagne et la Société des Nations.

En dépit de l'opposition manifeste de la presse officieuse espagnole à toute solution qui n'accorderait pas un siège permanent pour l'Espagne, on ne désespère pas d'amener le gouvernement de Madrid à une conciliation universellement souhaitée. On croit d'ailleurs que les efforts concertés de MM. Briand et Chamberlain pour décider le gouvernement brésilien à revenir sur sa décision de se retirer de la S. d. N. ont beaucoup de chances d'être couronnés de succès. Cette évolution serait facilitée par le fait que les Etats démissionnaires de la Société ne peuvent réellement cesser d'en faire partie qu'après un préavis de deux ans et encore à condition d'avoir rempli à ce moment toutes leurs obligations internationales, y compris celles du pacte de la S. d. N.

L'Espagne ne fera rien pour entraver le bon travail de la S. d. N. Quant à la situation intérieure, le président du conseil, Primo de Rivera a insisté sur le fait que la paix et la tranquillité y règnent. On a, dit-il, répandu à l'étranger des nouvelles erronées au sujet de l'attentat contre sa personne. Le général a précisé qu'il n'avait aucune crainte d'être assassiné.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Persécution mexicaine

Le gouvernement mexicain a fortifié sa position auprès des masses mexicaines en ordonnant que les églises resteraient ouvertes. La population a pu, en effet, se rendre compte qu'il lui était possible, comme avant la crise, d'aller prier dans les sanctuaires. En outre, le président Calles a reçu l'approbation publique de l'ex-président Obregon qui, dans un communiqué, rejette sur ce qu'il appelle « des déclarations non provoquées de rébellion de l'épiscopat catholique », la responsabilité du conflit.

Il convient d'ailleurs de remarquer que si la proposition de trève des évêques a été rejetée par le gouvernement, des échanges de vues sont en cours entre les représentants des deux parties.

Le Pape est tenu au courant journellement, par le légat pontifical à Washington, de tout ce qui se passe au Mexique. Il est en communication constante avec Mgr Crespi, secrétaire de la légation pontificale au Mexique, qui, tout récemment expulsé de ce pays, réside actuellement aux Etats-Unis.

Prochainement, le Vatican va s'efforcer d'empêcher par des moyens que l'on ne précise pas que les propriétés ecclésiastique ne soient saisies au Mexique.

Le Pape a rappelé, de Montecatini où il villégiaturait, le cardinal Gasparri, afin que le secrétaire d'Etat du Saint-Siège puisse suivre de très près le développement du conflit mexicain.

Tragique empoisonnement

Un indigène, du nom de Béchir, 22 ans, fut trouvé mort dans un hôtel de Tunis (Algérie). Ce jeune homme venait de Kérouan et comptait demeurer une semaine à Tunis. La position du cadavre était singulière. Il était recourbé au pied du lit à peine défait et le visage crispé accusait d'indicibles souffrances. Un médecin appelé refusa le permis d'inhumer, jugeant, à divers indices, cette mort suspecte. Une enquête est ouverte.

Le cadavre ne portait trace d'aucune blessure ou violence. Soudain, on remarqua à terre un bout de craie. L'homme, avant de mourir, avait écrit. Un rapide examen des lieux amena la découverte d'une inscription tracée à la craie sur le mur en caractères arabes à peine visibles: « C'est Belgacem qui a tué. » C'était là le résumé sobre du drame, l'accusation suprême que le malheureux laissait à la justice.

D'ailleurs, l'inscription se trouvait reproduite sur un meuble de la chambre, comme si, en cette minute tragique, la victime avait rassemblé ses dernières forces pour répéter la dénonciation. En effet, les caractères étaient mal formés, indécis et irréguliers. Ils avaient été écrits par une personne étendue et dans l'impossibilité, sans doute de se lever. De minutieuses investigations, d'autre part, furent effectuées. On retrouva dans une cuvette des vomissements. Ils seront analysés et indiqueront, sans doute, s'il y eut empoisonnement et quel fut le poison. Quant au personnage tragiquement évoqué, Belgacem, il a été arrêté et écroué à la Driba.

Triste retour de bal

Sept jeunes filles se tuent

Un grave accident d'automobile s'est produit dans la nuit de mercredi à jeudi dans les environs de Burgbernheim (Bavière). Arrivée à un endroit où la route est en forte déclivité, une automobile, dans laquelle douze personnes avaient pris place, dérapa et capota. Neuf personnes ont été tuées et trois grièvement blessées. Il s'agit d'un autobus loué par une société de jeunes filles qui rentraient d'une soirée dansante. Sept jeunes filles, le chauffeur et un soldat de la Reichwehr furent tués.

D'après le rapport officiel de la mairie, le nombre des morts dans l'accident d'automobile est de sept, celui des grands blessés de deux ; il y a un blessé atteint légèrement. Le conducteur, qu'une première dépêche mentionnait parmi les tués, est grièvement blessé.

NOUVELLES SUISSES

La carrière d'un consul

Le « Nouvelliste » a annoncé la mort de M. Louis-Henri Junod, consul honoraire de Suisse à New-York, décédé subitetement mardi, à New-York.

Voici quelques détails sur la carrière de ce diplomate : Il était né en 1861, à Neuchâtel, et s'était rendu, après avoir terminé ses études en Suisse, aux Etats-Unis, où il avait fondé une maison pour l'importation de la dentelle, dont il s'occupa jusqu'à sa mort.

Il a rendu de grands services en défendant les intérêts suisses aux Etats-Unis et la colonie suisse de New-York conservera de lui un souvenir reconnaissant.

Depuis de longues années, M. Junod avait mis ses connaissances et son expérience à la disposition du consulat, dont il occupa le poste de vice-consul depuis 1909. Sa nomination comme consul honoraire date de 1913.

Le Conseil fédéral a fait déposer une couronne sur la tombe du défunt.

Le Dr Henri Escher, avocat, vice-consul honoraire, a été provisoirement chargé de la gérance du consulat.

Election gouvernementale bernoise

On nous écrit :

Le 15 août aura lieu à Berne l'élection d'un membre au Conseil d'Etat en remplacement de M. Volmar, nommé directeur des chemins de fer Berne-Lœtschberg. Par 220 voix sur 315 votants, le parti des paysans, artisans et bourgeois a décidé, dans son assemblée des délégués, de porter comme candidat M. Guggisberg, conseiller communal bernois et membre de ce parti. 95 voix se sont portées sur M. le Dr Dürrenmatt, avocat et rédacteur, qui est plutôt conservateur, tandis que M. Guggisberg est radical.

Les radicaux ont décidé de soutenir cette candidature.

Les socialistes qui ont refusé d'avoir un des leurs au Conseil d'Etat, lors du renouvellement du gouvernement, le 9 mai passé, ne désirent pas proposer un candidat, afin d'être plus libres dans leurs agissements.

Il n'y aura donc pas de lutte le 15 août prochain. Par conséquent, la participation au scrutin ne sera pas grande. On peut considérer, dès maintenant, M. Guggisberg comme élu. **W. B.**

Les conseillers fédéraux en vacances

Le Palais fédéral passe par une période de calme presque absolu. La plupart des conseillers fédéraux ont déserté Berne pour aller prendre dans les montagnes l'air vivifiant et un repos de quelques semaines. Seules les affaires administratives sont traitées par les membres du Conseil fédéral restant à Berne et qui tiennent des séances fort éparses. Le Président de la Confédération, M. Haeberlin, se repose dans le canton des Grisons. M. Schulthess respire à pleins poumons l'air pur de Zermatt. M. Haab, après s'être reposé quelques jours seulement au Rigi, a repris la gérance de son Département et il a préparé un grand discours qu'il a prononcé au tir cantonal zuricois. M. Musy a dû interrompre ses vacances pour prendre part au Rigi aux travaux de la commission du Conseil national, chargée de discuter la revision de la législation sur l'alcool. M. Scheurer, chef du Département militaire qui a renvoyé ses vacances à plus tard, a signé mercredi au nom du Conseil fédéral, avec le Ministre plénipotentiaire d'Espagne, Marquis della Torehermosa, la convention concernant les capitulations des zones espagnoles au Maroc. Mais ce qui est très remuant au Palais fédéral, c'est le grand nombre de visiteurs qui, chaque jour, absorbent tout le temps des huissiers, qui ont mission de faire voir les curiosités de la maison de Dame Helvétie.

LES ACCIDENTS

— A Hemberg, le petit Brunner, âgé de 4 ans, alors qu'il était sans surveillance, est tombé en arrière dans un récipient d'eau bouillante. Il a été si grièvement blessé qu'il est décédé.

Un cycliste de Bettens (Vaud), qui rentrait chez lui, dimanche soir, s'étant endormi un instant sur sa bicyclette, a fait une chute qui ne semblait pas grave d'abord ; il remonta sur sa machine et reprit sa faulx lundi matin ; mais de vives douleurs l'obligèrent à consulter un médecin, qui constata une fracture du bassin.

— Une jeune pensionnaire du Sanatorium neuchâtelois à Leysin fêtait le 1er août en tirant au flobert. Un coup étant parti inopinément, la balle, qu'on a réussi à extraire, est allée se loger dans l'abdomen du tireur.

— A Aettenschwil, district de Muri (Argovie), le jeune Filli, 2½ ans, se trouvant un moment sans surveillance, est tombé dans un récipient plein d'eau bouillante et a été si grièvement brûlé qu'il est décédé deux jours après.

— Une motocyclette, venant d'Onnens (Vaud), se rendant à Vaulion, à vive allure, et en tenant la gauche de la route, est entrée en collision, au tournant de la route, avec une automobile venant de Neuchâtel, et dont la haie masquait l'approche. Le motocycliste, projeté par dessus sa machine dans le champ voisin, fut relevé avec un bras cassé, une jambe abîmée et de nombreuses contusions ; il a été conduit à l'infirmerie d'Orbe. Les occupants de l'automobile n'ont pas de mal ; les deux machines sont sérieusement endommagées.

Un „Prix du Drame"

La municipalité de la ville de Berne ouvre entre les écrivains suisses un concours dont le but est de récompenser par un prix de 3000 francs un drame écrit au cours de ces trois dernières années.

Voici quelles sont les conditions détaillées de ce concours : les participants doivent être de nationalité suisse. Les œuvres doivent avoir été écrites ou publiées entre le 1er janvier 1924 et le 31 décembre 1926. Les pièces présentées au jury doivent être de véritables drames, le sujet à traiter et la forme du drame étant laissés au libre choix de l'auteur. Seront aussi acceptées des « Festspiel » ou pièces commémoratives, à l'exclusion des textes d'opéra. Les œuvres peuvent être écrites dans les langues allemande, française, italienne ou rhéto-romanche, ou aussi dans un autre dialecte suisse. Elles doivent être remises en double exemplaire, imprimées ou écrites à la machine, et contenir une déclaration formelle sur l'époque de leur composition, de leur achèvement ou de leur publication. Toutefois, le prix pourra également être attribué à des œuvres qui n'auraient pas été soumises par leur auteur à l'examen de la Fondation Schiller, à Zurich, pour autant qu'elles satisferont aux autres conditions du concours ci-haut mentionnées.

Les œuvres doivent être remises jusqu'au 31 décembre au plus tard au secrétariat de la Fondation suisse Schiller à Zurich, avec indication des noms, qualités et domicile des auteurs. Des envois anonymes, désignés par un moto, seront aussi acceptés, à condition qu'une enveloppe portant le même moto et contenant le nom de l'auteur soit jointe à l'envoi. Le résultat du concours sera publié dans les journaux suisses le 1er juillet 1927. Les œuvres seront retournées à leurs auteurs après cette date, par les soins du secrétariat de la Fondation Schiller.

Poignée de petits faits

✶ A l'arrivée de l'express de Riga, un visiteur de voitures d'Ostende-Quai vit surgir entre les roues d'un wagon un enfant noir comme un diable. On le conduisit au bureau du chef de station. L'enquête a démontré qu'il s'agissait d'un jeune Polonais qui avait fait le trajet Przemysl-Ostende accroché sous une voiture de première classe. L'enfant qui a à peine douze ans a été mis à la disposition du juge des enfants à Bruges.

✶ Un ballon de la compagnie d'aérostiers 2 qui effectue à Kloten (Zurich), son cours de répétition, a dû faire un atterrissage forcé à la suite du refus partiel de fonctionner des soupapes.

Le ballon est tombé d'une hauteur de 14 mètres sur une sapinière. Les occupants, quatre officiers d'artillerie, en ont été quittes pour la peur. Le ballon avait pris l'air mercredi matin aux environs de dix heures à Obeglatt près de Kloten.

✶ Un garçonnet de 13 ans, Charles Vannay, domicilié à Velgy (Haute-Savoie), est tombé d'une échelle dans une grange. Le Dr Odier a prodigué des soins à l'enfant, mais la plaie suppurant, il a ordonné son transport à l'hôpital Gourgas. Le tétanos s'est déclaré et la petite victime est décédée mardi après-midi, après d'horribles souffrances.

✶ Le nouveau vapeur « Helvétie », de la Compagnie générale de navigation, sera inauguré officiellement le 21 août, un samedi.

✶ Des wagons-restaurants construits à Neuhausen (Schaffhouse), pour le compte de la Société internationale des wagons-restaurants dont le siège est à Paris, circulent sur la ligne du Simplon. Ces wagons de construction suisse ont une longueur de 20,3 mètres chacun et un poids de 42 tonnes. Ils contiennent 48 places au lieu de 36 comme les autres wagons-restaurants, sont munis dss installattions les plus modernes, offrant aux voyageurs le confort désiré.

✶ Un violent orage s'est abattu sur plusieurs localités de l'Italie septentrionale et centrale. A Antiago en Toscane, la foudre est tombée sur un garage, tuant une personnne et blessant légèrement un chauffeur. Des incendies causés par la foudre sont signalés de plusieurs endroits. Les dégâts sont considérables.

✶ Jeudi matin, à 0 h. 30, un commencement d'incendie que l'on croit dû à un court-circuit s'est déclaré à la Bourse dans un caisson où passent les fils téléphoniques et télégraphiques pour la province et l'étranger.

A 1 h. 20, le feu était éteint. Suivant le « Matin », les dégâts sont très importants, car tous les câbles auraient été atteints. Les communications entre la Bourse et la centrale téléphonique et télégraphique sont interrompues.

✶ Au concours hippique international de Dublin, auquel prenaient part 36 cavaliers, le capitaine von der Weid, sur « Royal Gris» est sorti premier, et le capitaine Buhler, sur «Wladimir », troisième. La deuxième et la quatrième place reviennent à des officiers irlandais.

✶ La nuit dernière, le caboteur « Bitur » a heurté un ponton près de Beis-Arabas et a coulé Vingt et un voyageurs et cinq marins ont été noyés.

✶ On mande de Hankéou que, par suite de la rupture d'une digue dans le sud-ouest de la province de Houpeh, le Fleuve Bleu a débordé, inondant 5000 km. carrés. 3000 personnes auraient été noyées.

✶ Le volcan Batoer, dans l'île de Bali, est en éruption. Le village de Batoer a été enseveli sous la lave. La population a été sauvée. L'éruption continue.

✶ Des cambrioleurs ont dérobé chez un marchand d'antiquités de New-York des tableaux, des tapisseries et des sculptures évalués au total à 80,000 dollars.

Avec un goût très sûr, les cambrioleurs n'ont choisi que les trésors artistiques les plus précieux, parmi lesquels un tableau estimé 12,000 dollars et représentant la prise de Lille par Louis XIV.

✶ Le XVIIIe congrès universel de la langue auxiliaire esperanto réunit ces jours à Edimbourg (Allemagne), environ mille participants de trente-deux nationalités différentes.

Nouvelles Locales

Cours de répétition du Régiment 6

La brigade de montagne 3, composée des régiments 5 (Vaud) et régiment 6 (Valais) commencera son cours de répétition le 16 août. Les troupes vaudoises seront cantonnées dans la région de Château-d'Oex.

Pour la première semaine, le régiment valaisan sera réparti comme suit : Le bataillon 12 et l'Etat-Major à Champéry, le bataillon 88 à Morgins et le bataillon 11 à Val d'Illiez. Des manœuvres auront lieu dans le courant de la seconde semaine. Les troupes spéciales, groupe sanitaire, compagnie de subsistances, seront stationnées à Aigle. Le ravitaillement se fera par camions jusqu'à Troistorrents à la bifurcation des routes qui conduisent à Champéry-Val d'Illiez et à Morgins.

La Chapelle d'Ovronnaz

On nous écrit :

Grâce à la générosité des paroissiens de Leytron et plus particulièrement des amis de la délicieuse station estivale qu'est Ovronnaz, une charmante chapelle a été édifiée dans cette incomparable thébaïde alpestre.

Malheureusement, cet édifice n'a pas pu être achevé pour le commencement de la saison et les nombreux Leytronnains que leurs travaux appellent à Ovronnaz ainsi que les étrangers en villégiature y ont été privés jusqu'ici de la messe dominicale.

Mais on nous assure que ce regrettable état de chose va cesser et que la nouvelle chapelle va s'ouvrir très prochainement à la célébration du culte. La consécration du lieu saint serait fixée au 15 août, fête de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie. Depuis, le culte dominical serait assuré pendant la bonne saison.

Tous les Leytronnains et les nombreux amis d'Ovronnaz salueront avec une joie sans mélange l'heureuse réalisation de leurs vœux les plus chers et ils seront infiniment reconnaissants au vénéré Chef de la paroisse, M. le Rd Doyen Bourban, d'avoir comblé leur légitime attente. **X.**

Le lac d'Otemma

Le lac glaciaire dont la formation à la jonction des glaciers de Crête Sèche et d'Otemma, à l'altitude de 2560 mètres au haut de la Vallée de Bagnes, avait fait craindre, au début de juillet, le renouvellement des désastres des 25 juin 1894, 17 juillet 1898 et 8 juin 1899, est maintenant asséché. Il s'est vidé graduellement sans accident, grâce aux travaux préventifs qui avaient été exécutés. Les 6 derniers mètres d'eau se sont écoulés mardi. On étudie les moyens de prévenir de futures accumulations.

Prix du miel

Le prix officiel de vente au détail du miel a été fixé par la Société Romande d'apiculture à raison de fr. 5.— le kilo.

(Communiqué.)

CHALAIS. — Le départ du R. P. Martial-Chevey. — (Corr.) — La fête du 1er août fut marquée cette année-ci par une imposante et sublime cérémonie. Le R. P. Martial-Chevey faisait ses adieux à la population, annonçant son départ pour les Missions africaines des Iles Seychelles. A cet effet, une messe solennelle fut célébrée dans la paroisse, avec toute la grandeur religieuse qu'impose une pareille circonstance. D'abord, honneur à la Chorale qui s'est montrée une fois de plus à la hauteur de son mérite habituel !

Le R. P. Augustin, du Couvent de St-Maurice, toujours réclamé en de semblables circonstances, a prononcé un de ces sermons dont il a le secret et qui s'adaptent parfaitement aux milieux qui les réclament, où l'on ne manque pas de voir se produire une émouvante impression. C'était vraiment le reflet des sentiments dont les assistants étaient pénétrés. L'éminent orateur, dans un élan d'éloquence, d'opportunité et de religion, retraça brièvement la vie de ce jeune Lévite, releva son esprit d'abnégation et de sacrifice, son zèle et dévouement inlassables, son courage héroïque, pour quitter une mère chrétienne, ses parents et amis, son pays natal, etc., etc., pour aller dans des parages inconnus et lointains, à la conquête d'âmes ne connaissant pas la Vérité et la Civilisation. Ces paroles d'adieu à la population ont laissé l'assistance dans une profonde émotion. Puis le Prédicateur continua sa belle et sublime péroraison par le développement d'un sujet de circonstance : **La Foi en Dieu, la confiance en Lui.** On le voit pénétrer dans les âmes qui se croyent réellement rebelles et qui sont tout étonnées ensuite de se trouver soumises. C'est le moyen certain de se faire comprendre !

Le départ du R.-P. Martial laisse d'unanimes regrets : on aurait voulu le voir continuer son œuvre apostolique parmi nous. Mais, puisqu'un champ d'action plus efficace et méritoire l'attend au-delà de nos frontières, nous nous effaçons et lui souhaitons heureuse carrière, abondante moisson d'âmes, et joignons à la sympathie générale un cordial et sincère « Adieu et Au Revoir » ! **O. P.**

DAVIAZ. — Bénédiction de la Chapelle. — On nous écrit : C'est donc dimanche prochain, 8 août, qu'aura lieu la Bénédiction de la Chapelle de Daviaz.

Cette cérémonie, toujours belle, toujours plus touchante en ces temps où le matérialisme tend à submerger tout ce qui n'est pas de sa nature, permet d'augurer la meilleure réussite. La nouvelle œuvre, consacrée au Sacré-Cœur de Jésus, sera bénie par Monsieur le Chanoine G. Delaloye, Vicaire Général, en remplacement de Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque du Diocèse.

Les offices commenceront à 10 heures et quart.

Après les cérémonies religieuses, la Société de chant de Massongex se fera un plaisir de nous faire savourer quelques-unes de ses meilleures productions, tandis que les deux Sociétés de musique de la localité s'apprêteront à redoubler de zèle et d'entrain pour que chacun conserve de cette journée passée à Daviaz un souvenir tout empreint de piété, de bonheur et de plaisir. Les promeneurs trouveront sur place une cantine « bien montée» avec restauration, une loterie généreusement et richement garnie par les amis de la région et les personnes de la localité, notamment par les doigts de fées des jeunes filles.

Pour les paresseux, un service de transport par autocars est assuré entre Massongex et Daviaz.

Ajoutez à cela les beautés de la nature et du site idyllique qu'est Daviaz sous la verdure...

A tous les cœurs désireux de faire une bonne action, de soutenir une œuvre bienfaisante, tout en passant un agréable dimanche, nous adressons l'invitation la plus cordiale.

LENS. — (Corr.) — Nous sommes tout à fait étonnés de voir la manière d'agir de certains ouvriers, travaillant pour le nouveau plan cadastral à Granges, sous la direction d'un géomètre. Nous venons de constater dans nos vignes, à l'emplacement des nouvelles limites fédérales, bien des ceps endommagés, compromettant ainsi une partie de notre récolte. Le petit vigneron sait, lui, à quel prix il retire une grappe de raisin. Qu'il nous soit donc permis ici de mettre les points sur les i, et de rappeler à certains le respect dû à la propriété d'autrui, ainsi qu'au dur labeur que réclame actuellement notre vignoble valaisan. Nous ne croyons pas travailler

dans l'intérêt des aristocrates, mais bien dans notre intérêt personnel et celui du pays. **Un intéressé au nom de tous.**

MONTANA. — (Corr.) — La fête du 1er août fut cette année particulièrement bien réussie, dans la gentille station hôtelière de Montana. Le Golf-Hôtel a mis tout en œuvre afin que la fête nationale laissât parmi les étrangers une excellente impression.

Aussi, le propriétaire a eu le plaisir d'enregistrer de généreux dons et de voir sa collecte rapporter la jolie somme de 400 francs.

Aussi, merci à tous ceux qui ont eu une noble et généreuse pensée pour les mères nécessiteuses.

MORGINS. — La fête du 1er août. — (Corr.) — Malgré le temps défavorable des journées précédentes, toute la population morginoise, les étrangers aussi bien que les bourgeois, espérait le beau temps pour la fête nationale. L'espérance générale ne fut point trompée, car dès le matin, le soleil dardait avec force et semait la joie dans tous les cœurs. La journée se passa dans l'attente d'une belle soirée; aussi, dès que les étoiles brillèrent au firmament, les cloches du village sonnèrent à toute volée et les enfants allumèrent leurs lanternes vénitiennes.

Le cortège, bien nombreux malgré le peu d'étrangers, se déroulait en zigzags sur la route sous la conduite de la fanfare « L'Echo de Morgins » qui joua les chants patriotiques que tous chantaient en chœur et avec cœur. Dans nos rangs ,nous avions l'honneur de posséder des magistrats du canton, tels M. Arthur Couchepin, Juge fédéral, Edmond Delacoste, Conseiller d'Etat, MM. le juge-instructeur de Courten, et le député Rouiller.

Sur la place de la fête, s'alluma le feu traditionnel pour répondre à ceux qui nous saluaient du pied de la Dent de Morcle et des hauteurs environnantes.

Le point central de la soirée fut sans contredit le discours prononcé par le Révérend Père Alexis Bioley. De sa voix puissante et fière, il fit vibrer tous les cœurs à l'unisson du sien, c'est-à-dire d'apôtre du bien et du beau et nous tint assez longtemps sous le charme de sa parole enflammée. Après un exorde rapide sur les beautés physiques et géographiques de notre patrie, il rappela, en termes touchants, le besoin des mères indigentes et la charge que nous avons de leur venir en aide. S'inspirant des premiers mots de la charte fédérale de 1291, il parla de la foi et de l'union qui fit toujours la force de la petite nation qu'est la Suisse. Il nous montra comment la foi vive en un Dieu tout-puissant et la prière commune avant les combats et dans les moments difficiles, avaient servi au bien du pays. C'est cette foi 7 fois séculaire que nous devons être fiers de conserver toujours intacte et nous ne devrions pas être trop prompts à embrasser les idées nouvelles et dangereuses.

La dernière charte fédérale, contient les mots de liberté, de conscience et tolérance mutuelle, dans les idées religieuses ; en tout, nous devons chercher le bien de tous et respecter les opinions d'autrui. L'état doit être le soutien de l'église, comme l'église le soutien de l'Etat dans les cas mixtes et aussi être toujours unis. C'est l'union qui fait la force, aussi restons toujours unis, et soyons bons Valaisans, bons Vaudois et bons Genevois, si nous voulons être de bons et vrais Suisses. Un pour tous, tous pour un, voilà notre devise ; mettons-la en pratique dans toutes nos actions.

Le discours fut très applaudi de toutes les personnes et certes il le méritait bien, et, au nom de tous, je présente au Révérend Père Alexis les remerciements les plus sincères et je le prie de m'excuser d'avoir esquissé une si pauvre ébauche d'un si beau discours.

La fête se continua par un concert de la fanfare que je remercie au nom de tous, et se termina par le combat de confettis. Tous rentrèrent prendre un peu de repos, emportant un excellent souvenir de cette démonstration patriotique.

Un hôte de Morgins.

SIERRE. — Noces d'or. — (Corr.) — A Villa, ce tout premier de Sierre, qui transmis au nouveau Sierre le surnom «d'agréable», un vénérable prêtre, M. Luc Fellay vient de célébrer dans la plus grande simplicité, pour ne pas dire dans la pauvreté de Bethléem, ses noces d'or. Et, offrant le Saint Sacrifice, sur l'autel de sa chapelle privée, combien abondamment se renouvelèrent les émotions et les larmes qu'il versa le 31 juillet 1876 à Bagnes au jour inoubliable de sa Première messe.

« Je monterai à l'autel du Dieu qui reprit ma jeunesse », oh ! comme ces paroles du Psalmiste, répétées 50 ans plus tard, furent chargées de reconnaissance. « Pourquoi, ô mon âme, es-tu triste, et pourquoi le trouble parcourt tout mon être en frisson ? » C'est que je me sens incapable de dire, au Tout-Puissant, ma reconnaissance pour 50 années de grâces et de miséricorde...

M. Fellay débuta comme recteur de Grimentz, ce joli village d'Anniviers, resté si valaisan, si hospitalier, gardien si vigilant des mœurs ancestrales. Grimentz, un autre Grand St-Bernard où le bon accueil et la fraternité sortent généreusement en cascades dorées des charmes antiques.

M. Fellay appela Grimentz « son paradis terrestre ». Il le quitta non par punition d'une désobéissance — il y serait encore — mais pour obéir à l'évêque qui le nomma curé d'Arbaz. Si la population de Grimentz lui garda toujours une profonde reconnaissance et une filiale affection, la population d'Arbaz y ajouta la sienne. Après 20 ans de ministère, il dut quitter cette paroisse d'une altitude trop élevée pour sa santé.

Il vint se fixer à Muraz — au pied de la Noble Contrée, en face de la Vallée d'Anniviers, et sous le bienfaisant soleil de Sierre.

Il prit sa retraite, mais non pas le repos. Car invité par la Commune de St-Luc à desservir le hameau de Muraz, habité une partie de l'année par la population nomade d'Anniviers, il accepta d'y travailler pendant plus de 16 ans au ministère des âmes. Zélé, pieux, bon, il fut l'apôtre de la paix et de la charité. Il se plaisait au Confessional et auprès des malades. N'aimait-il pas à répéter : « Je remercie Dieu de ce que je puis encore faire quelque chose. » Oui, il fit beaucoup. Combien de messes gagnées et de sacrements reçus, grâce à son assiduité !

Mais le travail use, et après avoir donné, gratuitement pour ainsi dire, son temps, ses forces, sa santé, et les richesses d'un cœur sacerdotal depuis des mois, se traînant vers l'église plus qu'il ne marchait, il quitta définitivement ce dernier poste en février dernier.

Et maintenant, c'est dans son ermitage de Villa qu'il continue sa vie pauvre, modeste et évangélique.

C'est là qu'il eut le rare bonheur de célébrer ses 50 ans de prêtrise. Et, en même temps, sa digne servante, Marguerie Loye, qui fut pour lui une vraie mère, put offrir aussi à Dieu ses 50 ans de dévouement inlassable, au service d'un prêtre.

Nous ne souhaitons pas à M. Fellay de nombreuses années de vie, il les a atteintes. Mais félicitons-le et souhaitons lui la paix et la joie du Christ, les noces de diamants, les noces éternelles avec l'Agneau divin à celui qui, sans faire beaucoup de bruit, fit beaucoup de bien. X.

Les chefs des départements des Travaux publics de la Suisse Romande en Valais

On nous écrit :

Les chefs des départements des Travaux publics de la Suisse ronmande et du Tessin sont arrivés en Valais vendredi et ils ont visité la station de Montana, ainsi que la route en construction du Rawil. Sous la direction de M. le conseiller d'Etat Delacoste, ils se sont rendu le même jour en automobile à Ayer, dans le val d'Anniviers où se tiendra la conférence dont le sujet était : « De la responsabilité de l'Etat vis-à-vis de tiers victimes d'accidents imputables à l'état défectueux de la chaussée », et où une râclette sera offerte. Il est prévu une course à Zinal dans la journée du samedi. Les ingénieurs-chefs des cantons romants, ainsi que nos ingénieurs chefs de service accompagnent les Directeurs des Travaux publics.

ZINAL. — Dans nos Alpes. — Mme et M. de Meyenbourg, professeur à Zurich, viennent d'effectuer le 3 août, la première traversée de l'Obergabelhorn, depuis la cabane du Mountet avec descente par l'Arbengratt, Arbenjoch, Mont Durand et col Durand.

Cette ascension, rendue difficile par de mauvaises conditions, fut tout de même parfaitement réussie.

Mme et M. de Meyenbourg étaient accompagnés des guides bien connus, Henri et Hilaire Theytaz frères, de Zinal.

Fêtes et Kermesses

SALVAN. — En me promenant... — (Corr.) — Qui ne connaît pas les gentils petits coins que l'on trouve près de Salvan et qui, les jours de vacances ne s'y sent pas attiré ? Je suis de ceux-là. En y passant, mardi dernier, j'avise une grande affiche, laquelle annonçait, pour le soir, une représentation théâtrale donnée par un groupe d'amateurs, avec, au programme, « Le Voyage de M. Perrichon », la gentille et morale comédie de Labiche et Martin.

Je ne puis résister au désir d'y assister et je ne fus pas déçu, au contraire, surpris agréablement. D'abord, par la salle (car Salvan possède une salle, appartenant à la Cure) ingénieusement combinée, avec des fauteuils très confortables et une scène avec des dépendances nombreuses et de jolis décors : salon et jardin ; ce dernier surtout était d'une fraîcheur... La pièce se déroula devant des spectateurs nombreux et contents, s'il fallait en juger par les applaudissements. Du reste, les acteurs se surpassèrent et tous les rôles furent tenus avec une conscience exacte de leur valeur. Le plus petit rôle avait su y donner le relief nécessaire dans son exécution et c'était vraiment fort bien pour des amateurs, que dis-je, des commençants. Aussi, si ma faible appréciation peut leur être de quelque utilité, je me permets de les exhorter à continuer à travailler ; car le succès naît de l'effort et de la persévérance.

J'apprécie surtout la bonne idée de fournir, par de gentilles soirées, quelques distractions aux étrangers villégiaturant dans ces environs et qui savent les goûter. J'ai même aperçu deux pensionnats de jeunes filles. J'ai conservé de cette soirée, un souvenir charmant et frais, rien n'y manquait. Pendant les entr'actes, la Société s'était assurée le bienveillant concours de M. M. Pagliotti, le nouveau chef de la fanfare de Salvan, qui exécuta très agréablement le 6e Concerto de Rhode pour violon et piano ; celui-ci tenu par son professeur, paraît-il, M. D. Nicolay, le directeur de l'Harmonie Municipale de Martigny, qui, se trouvant en vacances, a gracieusement accepté de l'accompagner.

Cette soirée doit se redonner les samedi 7 et dimanche 8 août. Espérons que le public voudra y assister très nombreux et que la salle sera bien remplie. Je le souhaite de tout cœur, ce sera le meilleur encouragement à donner à cette société naissante.

Un ami des arts.

VAL D'ILLIEZ. — Société des Vieux-Costumes. — Tout est prêt à Illiez pour la fête villageoise des Vieux-Costumes. Paysannes, bergers, faucheurs, vont quitter champs et outils pour refaire sur la scène leur vie dure, leurs moments de joie aussi, dans une pièce en 4 actes, danses anciennes, cortège historique, petite encyclopédie des mœurs valaisannes.

SPORT

COURSE A PIED

Circuit Sierrois

Dimanche 8 août aura lieu le 2me Circuit Sierrois, auquel le Comité d'organisation a voué tous ses soins. Les heures de départ des Courses ont été fixées comme suit :

8 heures : départ des Juniors, 2,500 m.
8 h. 30 : départ du demi-fond, 5000 m.
8 h. 35 : départ de la Course de Fond, 10,000 mètres.

Pendant les Courses aura lieu la Course de vitesse, 100 m., qui se courra sur la route cantonale, de l'épicerie Moudon au café Rothorn. Avant le départ des Courses, chaque concurrent sera soumis à une visite médicale qui aura lieu au local, café Rothorn. Le pavillon des Prix, richement doté, sera exposé dès vendredi dans les vitrines des Magasins A. Rauch. Les départs des courses ainsi que les arrivées se feront sur le parcours du Terminus au Rothorn. Nous rappelons que le délai des inscriptions est fixé définitivement au samedi 7 août, à midi, et prions les concurrents de bien vouloir s'inscrire de suite chez M. Pauly de Preux ou au local, café Rothorn. Nous rendons attentifs les participants que les courses se feront sans suiveurs et sans entraîneurs et que le contrôle durant tout le parcours sera très sévères.

La distribution des prix aura lieu aussitôt toutes les courses terminées, devant le café Rothorn. **Le Comité d'organisation.**

HIPPISME

La course hippique d'Aigle

Dimanche 15 août aura lieu à Aigle la course hippique annuelle de chevaux.

Les prix nombreux se montent à environ 3,000 francs ; ils récompenseront les gagnants des épreuves placées au programme de la fête, programme qui sera donné ultérieurement.

BIBLIOGRAPHIE

SUCCES, la Revue mensuelle d'Organisation et de Publicité. Administration à Lausanne, 3, rue des Jumelles. Prix du numéro, fr. 1.75, abonnement, fr. 16.— par an. — Sommaire du No 3 : Entre nous. Les éléments primordiaux de la réussite. — Les fiches de contrôle dans les ateliers. — L'action combinée des diverses méthodes de vente. — La correspondance commerciale. — Connaissez-vous un bon comptable ? — L'assurance au service du commerce et de l'industrie. — La vente par correspondance. — Répondez avec précision et gagnez du temps. — Exposition de mécanographie à Biennne. — Ce que je ferais... si. — Comment faire sa publicité. — La publicité collective. — N'importe qui. — Jurisprudence commerciale. — Congrès sténographique Aimé Paris. — Renseignements divers.

A une époque où commerçants et industriels vouent leur activité au perfectionnement des méthodes de travail et d'organisation, **Succès**, la Revue mensuelle d'organisation et de publicité, met à leur disposition son abondante matière. C'est une véritable encyclopédie de l'organisation moderne et de la publicité mise à disposition de tous sous une forme concise, sans littérature superflue ; chacun truvera là une ample moisson de renseignements, d'études et de suggestions intéressantes qu'il pourra appliquer avec profit dans le domaine de son activité.

CODE DES ACTIONNAIRES. — Recueil des plus importantes dispositions du Code des Obligations du Code pénal, de la législation fédérale sur les impôts et des ordonnances du Conseil fédéral, concernant les sociétés anonymes. Edité par les **Editions polygraphiques S. A., Sonnenquai 10, Zurich.**

Le fait qu'en quelques années les Editeurs ont été obligés de faire paraître trois éditions successives du « Code des actionnaires » en langue allemande, les a engagés à publier aussi une édition française de cet ouvrage. Chaque actionnaire et chaque personne qui est en rapport avec des sociétés par actions ne pourra que s'en réjouir. Les dispositions de l'Arrêté du Conseil fédéral du 8 juillet 1919 qui ont modifié partiellement le Code des actions ont été intercalés dans les dispositions du Code des Obligations; comme elles sont imprimées en italiques et accompagnées d'un trait dans la marge, elles attirent immédiatement l'attention du lecteur. Le recueil contient également les dispositions du Code des Obligations relatives au registre du commerce, aux raisons commerciales et aux livres de comptabilité, ainsi que la Loi fédérale du 6 octobre 1923 concernant les dispositions pénales sur le registre du commerce et les raisons commerciales ; les administrateurs des sociétés anonymes feront bien de considérer ces prescriptions. Les ordonnances du 8 décembre 1917 et du 16 décembre 1918 relatives au registre du commerce figurent également dans le recueil. Les données relatives à l'impôt de guerre fédéral, au droit du timbre et à l'impôt sur les coupons seront aussi d'une grande utilité. Tandis que l'impôt sur les coupons touche surtout les actionnaires et les obligataires, le droit du timbre constitue une grosse dépense pour les sociétaires lors de la fondation et une forte charge lors de l'émission d'obligations et lors de l'augmentation du capital-actions. Enfin, le recueil contient deux ordonnances administratives, à savoir une décision du Conseil fédéral concernant le nombre minimum des fondateurs d'une société par actions et une circulaire du Département fédéral de Justice et Police concernant l'augmentation du capital social des sociétés par actions.

DERNIER COURRIER

Calles tient bon

MEXICO, 6. — Répondant au message du président de la République du Pérou, lui demandant de tenter de faire régner la paix religieuse au Mexique, le président Calles a affirmé à nouveau son intention d'appliquer les nouvelles lois religieuses.

Le secrétaire de l'épiscopat publie une déclaration dans laquelle il est dit que bien que l'Eglise n'ait jamais approuvé le recours à la lutte, elle est prête à gravir ce dur calvaire, si cela est nécessaire dans le conflit actuel.

L'eau, le vent, le feu

LONDRES, 6. — On mande de Tokio au « Daily Mail » : « Les désastres continuent à succéder aux désastres au Japon. Pendant la nuit d'hier, le plus violent orage qui ait été enregistré pendant 40 ans, a détruit 4000 hectares dans la province d'Akita (Japon central), ravagé des milliers d'acres de moissons et coupé les communications ferroviaires. La ville de Henja, à l'embouchure de la rivière Finuyuki, a été doublement inondée, la rivière ayant débordé et la tempête poussant les eaux de la mer vers la ville qui a été recouverte par les eaux. Les pertes ne sont pas encore évaluées. Elles sont probablement très lourdes. »

TOKIO, 6. — On annonce que 75 personnes ont été tuées et 1000 ha de terrain inondés dans la province de Kagando, en Corée, à la suite de très violents orages.

NASSAU (Alabama), 6. — D'après les dernières informations, 75 personnes ont été tuées à la suite de la récente tornade, sans compter les personnes qui ont péri dans les naufrages. Les dégâts matériels sont moins importants qu'on ne l'avait présumé.

DURBAN (Natal), 6. — Un incendie a éclaté près de la rivière Illono et s'est étendu sur une distance de cinq milles dans la direction de Durban. Cet incendie a détruit 500 acres de plantations de cannes à sucre. Une dizaine d'indigènes auraient été brûlés vifs.

Cote du Change

du 4 août 1926

Sur les places de	Cours moyen
Paris	15.05
Londres	25.16
New-York, chèque	517.00
Bruxelles	14.65
Milan	17.30
Madrid-Barcelone	78.00
Amsterdam	207.60
Berlin-Francfort	123.00
Vienne	73.15
Tchéco-Slovaquie	15.30

La famille de Mademoiselle **Elisa Torrione**, touchée des nombreuses marques de sympathie qu'elle a reçues à l'occasion de son grand deuil, remercie sincèrement toutes les personnes qui y ont pris part.

C'est avec un plaisir sincère

que **je dois louer votre surrogat de café-mélange moka virgo.** Nous avions **longtemps cherché** une boisson savoureuse. Votre produit Virgo nous satisfait tout à fait et **mérite d'être continuellement recommandé.**

W. D., à B.

Virgo

Prix en mag. : VIRGO 1.50, SYKOS 0.50, NAGO, Olten

Par la conscience à la perfection !

LE CHOCOLAT DU CENTENAIRE

SUCHARD

RÉSUME UN SIÈCLE D'EFFORTS ET DE SUCCÈS

CHOCOLAT SUCHARD 1826 · 1926

TROUVÉ

Qui a égaré un bouc de deux ans, gris, sans corne ? Prière de le retirer dans la huitaine chez Jean Baptiste Mottiez à Daviaz sinon on en disposera.

PERDU

le 4 août entre 5 h. et 6 h. ½ sur la route de Monthey - St-Maurice - Evionnaz - Vernayaz, une **serviette commerciale**. Prière d'aviser Hôtel de la Poste, Sion. Téléphone No 41.

On demande

jeune fille

d'environ 25 ans, ayant du service et sachant cuire.

Références exigées.

S'adresser à Sandoz, boulangerie. Penthalaz.

On cherche pour Zurich dans bonne famille 2 enfants **bonne à tout faire** sachant bien cuire, repasser et raccommoder. Bons gages et traitement. Certificats ou références exigées. S'adresser à Mme Ceriani, Freiestrasse 111, Zurich.

Chasse et moto

A vendre de confiance 1 beau fusil 2 coups et 1 moto 2 ¼ HP. S'adresser à Gustave Pochon Aigle.

On cherche pour Hôtel-Restaurant

1 personne forte

pour relaver

1 femme de chambre

1 sommelière

Offres avec certificats à case postale 12925, Martigny.

A vendre d'occasion une certaine quantité de

tuiles

parallèles en très bon état, 120 m2 environ.

Faire offres à Ch. Morisod, ferblantier couvreur, St-Maurice.

On cherche de suite

garçon honnête

sachant bien traire pour faire écurie de 5 vaches, place stable et vie de famille.

J. Buchler, Pt Lancy, Genève.

Léon Delaloye

médecin-dentiste

Martigny

absent

du 31 juillet au 8 août

Paul de Rivaz

DENTISTE

SION

Dès aujourd'hui a repris ses consultations de 8 à 12 h. et de 14 à 17 h.

Je cherche

jeune homme

fort et robuste, pour petit train de campagne. Bon gage. Entrée 20 août

S'adresser à Frédéric Lude Eysins sur Nyon.

Les timbres caoutchouc sont fournis vite et bien par l'Imprimerie Rhodanique.

Bénédiction de la Chapelle de Daviaz

Le dimanche 8 août 1926

Cantine - Restauration - Loterie - Match aux quilles, beaux lots

CONCERT par les Sociétés de Chant et de Musique

VAL D'ILLIEZ - VIEUX COSTUMES

Dimanche 8 août, à 20 heures

Grande Représentation

Théoduline et Hugonette

Drame montagnard en 4 actes

Danses anciennes - Cortège

Trains spéciaux, voir affiches et programmes

Mayens de Sion

Dimanches 8 et 15 août

FÊTE CHAMPÊTRE

organisée par la Fanfare L'AURORE de VEX

Tombola américaine — Jeux — Cantine — Buffet — Raclettes — Grand pont de danse — Orchestre „Original's Jazz" de Martigny — Intéressant but de promenade pour les Fêtes d'Août.

BEX - Hinden-Dénéréaz - BEX

Du 6 au 12 août

Vente de Coupons et Occasions

Coupe de bois

La Bougeoisie de Martigny-Ville met en soumission la coupe et le transport à port de char d'environ 600 à 700 stères à la Forêt du Botzi, ainsi que la coupe et le transport à port de char d'environ 120 m3 de bois aux forêts du Plan de l'Orme et du Planard.

Le cahier des charges peut être consulté dès le 8 ct à midi, au Greffe Municipal où les soumissions sont à déposer pour le 10 ct à midi.

MALADIES de la FEMME

LA MÉTRITE

Il y a une foule de malheureuses qui souffrent en silence, les unes parce qu'elles n'osent se plaindre, les autres parce qu'elles ignorent qu'il existe un remède à leurs maux.

Ce sont les femmes atteintes de Métrite

Celles-ci ont commencé par souffrir au moment des règles qui étaient insuffisantes ou trop abondantes. Les Pertes blanches et les Hémorragies les ont épuisées. Elles ont été sujettes aux Maux d'estomac, Crampes, Aigreurs, Vomissements, **aux** Migraines, aux Idées noires. Elles ont ressenti des lancements continuels dans le bas-ventre et comme un poids énorme qui rendait la marche difficile et pénible. Pour faire disparaître la **Métrite**, la femme doit faire un usage constant et régulier de la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

qui fait circuler le sang, décongestionne les organes et les cicatrise, sans qu'il soit besoin de recourir à d'autres traitements.

La **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** réussit sûrement, mais à la condition qu'elle sera employée sans interruption jusqu'à disparition complète de toute douleur.

Toute femme soucieuse de sa santé doit employer la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** à des intervalles réguliers, si elle veut éviter : **Métrite**, Fibromes, Mauvaises suites de couches, Tumeurs, Varices, Phlébites, Hémorroïdes, Accidents du retour d'Age, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'**HYGIENITINE des DAMES**. La boîte, 2.—.

La **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** préparée à la **Pharmacie Mag. Dumontier**, à Rouen (France), se trouve dans toutes les pharmacies, le flacon fr. **3.50**.

Dépôt général pour la Suisse : **André Junod, pharmacien, 21, Quai des Bergues, à Genève.**

Bien exiger la véritable **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et la signature Mag. DUMONTIER en rouge.

51 ans de succès

ALCOOL DE MENTHE AMERICAINE

Boisson hygiénique, rafraîchissante et digestive

Transports funèbres

pour tous pays

A. MURITH S. A. - GENÈVE

CERCUEILS - COURONNES MORTUAIRES

Dépôts dans le Valais

SION : Oscar MARIÉTOD Tél. 181
SIERRE : Ad. CALOD
MONTHEY : L. BARLATEY Tél. 65
Martigny : Pierre MOULINET
Téléphone 225

CIDRE

en fûts prêtés à Fr. 0.35 la litre

Parc Avicole, SION

Achetez la mach. „Helvétia" Seule marque suisse !

Petits payements mensuels

Demandez nouveaux prix réduits avec catalogue gratuit No 127.

Fabrique suisse machine à coudre S. A. Lucerne

OMÉGA 1926

1re marque anglaise

10 mois de crédit

2 HP. Oméga, 875 fr.
3 HP. Jap 4 temps, 1295 fr.
5 HP. Jap 4 temps, 1550 fr.
8½ HP. Jap T. T., 1750 fr.
Motos d'occasion, bas prix. Catalogue gratis. Agent demandé. **GARAGE CENTRAL, Ls ISCHY-SAVARY, PAYERNE.**

GRAISSE POUR CHAUSSURES „AU BLAIREAU" Conserve Assouplit Imperméabilise le Cuir MARQUE DÉPOSÉE BARBEZAT & Cie Fabricants FLEURIER

Comprimés de Saccharine "HERMES"

sucrent les mets et boissons, etc. Maintenant encore moins cher que le sucre

Fabrication suisse non nuisible la santé

En vente partout

Poudre à lever "DAWA"

ne coûte que quelques centimes. Pour tant c'est d'elle que dépend la réussite ou la non-réussite de bien des francs de pâtisserie. La poudre à lever Dawa, soumise au contrôle constant de nos laboratoires, mérite votre confiance.

Dr. A. WANDER S. A. BERNE

10 MOIS DE CRÉDIT

Touriste et Colombe, 1re fabrication. garantie 12 mois. Hommes, dep **135** fr. Dames, **145** fr. Militaire forte **180** fr. Angl. (Birmingham), 2 freins s. jantes, **190** fr. **Moto** Omega anglaise, 2 HP, dep. **87** fr. Réparat. et access. bas prix. Catal. 1926 **grat. Ls Ischy-Savary, Payerne.**

SALAME

Ia qual. fr. 6.30 p. kg.

SALAMETTI

Ia qual. fr. 0.35 la pièce.

Envoi p. poste c. rembours., aussi en petites quantités.

Prem. Salsamenteria G. ORELLI, Locarno (4)

Banque Tissières fils & Cie

Martigny

En conformité avec la convention signée avec l'Association des Banques valaisannes, et entrée en vigueur le 1er février, nous payons actuellement :

Dépôts à terme 3 à 5 ans **5 %**

Caisse d'Epargne (autorisée par l'Etat et garantie par dépôt de titres suisses) **4¼ %**

Comptes-courants à vue 3½ %

Comptes-courants 3¾ - 4¾ %

(BLOQUÉS ou à PRÉAVIS, selon durée et montants.)

CHANGES

et toutes Opérations de Banque

Déposez vos fonds et faites vos affaires dans les banques valaisannes

ATTENTION

Le soussigné Camille Surdez. horloger-rhabilleur, informe le public des villes et environs qu'il a ouvert un

Magasin d'Horlogerie, Bijouterie, Lunetterie, etc.,

à MARTIGNY-BOURG

Vente de montres, marques Oméga, Mœris, etc.
Alliances or 18 karats

Réparations soignées et garanties. Se recommande.

Caisse d'Epargne

des

Sociétés de Secours Mutuels fédérées du Valais

à

SAXON

Réserves : Fr. 242.900.—

Dépôts sur Carnets d'Epargne

Taux 4.25 %

(avec garanties spéciales contrôlées par l'Etat)

Dépôts à termes : 3, 4 et 5 ans à 5 %

Caisses correspondantes à :

Sierre, Sion, Vex, Nendaz, Ardon, Chamoson, Fully, Martigny, Sembrancher, Orsières, Bagnes, Vernayaz, Salvan, Collonges, St-Maurice, Monthey, Vouvry

AUTO-DEMENAGEUSE 66

Téléphone

Garage Goëgel, St-Maurice

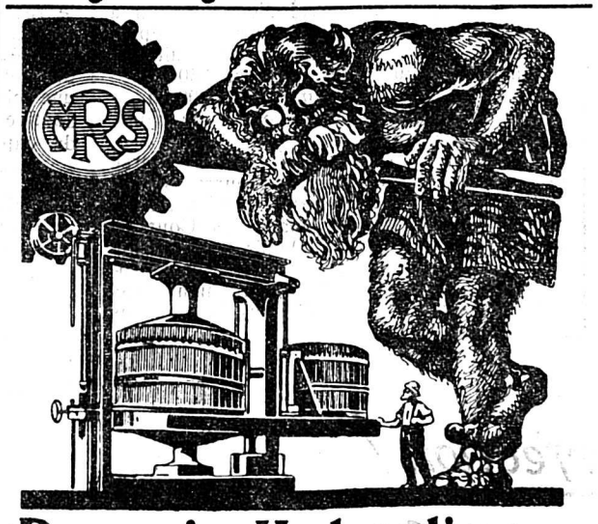

Pressoirs Hydrauliques et à Vis.

Machines pour la Vinification.

Transformations de pressoirs à vis en pressoirs hydrauliques.

ATELIERS DE CONSTRUCTION

RAUSCHENBACH S.A.

Schaffhouse

MAISON FONDÉE EN 1842

Bureau Technique pour la Suisse Romande

Lausanne * 8 Boulevard de Grancy 8

Téléphone 97.94. Stock de pieces de rechange. Demandez catalogues spéciaux.

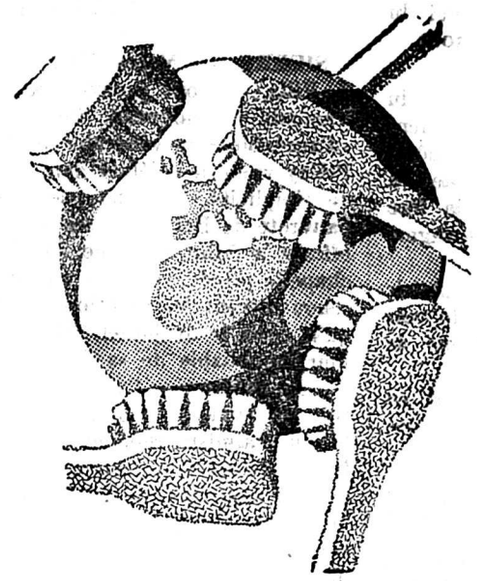

Parce que

faite de seules matières grasses pures, partout

Sélecta

pénètre et s'étend. Elle est incontestablement la première marque des crèmes ou pâtes pour l'entretien des chaussures.

Vve C. MERMOD, Carouge (Genève)

Traitement de la vigne

Dès que les raisins sont formés, dès que les fruits grossissent

Ne sulfatez plus !

Ne soufrez plus !

N'arseniquez plus !

Remplacez tous les traitements ci-dessus par de simples poudrages à l'**Estivol Dufilho,** exécutés au moyen d'un soufflet ordinaire, à soufre ou autre.

L'**Estivol** est une bouillie en poudre, qui renferme à la fois du soufre libre et combiné, du sulfate de cuivre, un produit mouillant et des insecticides, non toxiques. Il se présente sous forme de poudre grise, légère, très adhérente, d'un épandage facile (**les enfants eux-mêmes peuvent le faire**). Il peut être employé par n'importe quel temps, *même par temps pluvieux*, et ne renferme *aucun poison*.

L'**Estivol Dufilho** paralyse les larves de Cochylis et d'Eudémis, et **arrête net,** en **vingt-quatre heures,** les plus graves invasions de black-rot, de mildiou, d'oïdium, de pourriture grise Il donne aux grains de raisin un développement considérable et peut être employé jusqu'à la veille des vendanges.

Pour tous renseignements, prospectus et commandes, s'adresser à

M. Adr. Puippe à Sierre

Concessionnaire exclusif pour le Valais

Pour le service militaire

munissez-vous de fortes chaussures bien ferrées et qui ne font pas mal aux pieds. — Vous en trouverez un choix avantageux

chez **CLAUSEN, Sion**

Rue de Lausanne — Téléphone 153

Expédition contre remboursement par retour du courrier aux prix de

17.50 19.- 22.50 25.-

FROMAGES TILSIT

qualité extra fr. 2.80 par kg.
1ère qualité fr. 2.60 par kg.
2ème qualité fr. 2.20 par kg.
3ème qualité fr. 1.70 par kg.
fromage maigre vieux 1.40 par kg. colis de 5 à 10 kg.

A. KOCH, fromages, Brigue

AVIS

Qui veut meubler ses appartements à très bon marché, visitez le magasin de meubles d'occasion, à Glarey-Sierre. C. BROCHELLA.

Café-restaurant

à vendre, bonne occasion à profiter, situé dans grand centre industriel du Valais, près de grande usine, 15 chambres, meublé, avec jolie campagne, vignes, prés arborisés, jardins. S'adres. à P. 2316 S. Publicitas. Sion.

On échangerait

meubles divers

contre

lot de sapin

premier choix, en planches. Ecrire à Publicitas, Sion.

A vendre un

porc mâle

mesurant 7 tours chez Coutaz Peutet, Massongex.

On demande une

jeune fille

de 15 à 30 ans, pour aider au ménage. Gage 50 fr. par mois. Mme Humbert, à Genthod, Canton de Genève.

A vendre à Charrat

un moulin

No 2, à meules horizontales avec bluterie, provenant de la maison U. Ammann à Langenthal. Le tout en très bon état. Prix et conditions très avantageux. S'adresser à Louis Magnin, Charrat.

A vendre, pour cause de départ

torpédo Peugeot

moteur culbuteur 9 HP, 4 places, état parfait ou **Fiat 509** torpédo 4 pl. roulé 1000 km. S'adresser sous P. 2735 S Publicitas, Sion.

A louer au centre de **Martigny-Bourg** un

atelier

au rez-de-chaussée, pouvant servir à n'importe quel genre de métier.

S'adresser à Henri Giroud Martigny-Bourg.

Sports!!!

Les sports, énergie humanitaire
Sont complétés dans leurs bons effets
Pour qui boit de temps en temps un verre
D'apéritif sain **Diablerets**

Pour Genève, on demande

bonne à tout faire

sachant cuire pour famille de trois personnes.

Adresser offres à Mme Léonard Meyer, Grand-Hôtel à Morgins.

Fourniture pour excellente

PIQUETTE

de figues à fr. 10.— pour 100 litres, de raisins secs à fr. 15.— pour 100 litres. Sucre non compris. **Vve Albert Margot**, 13, Riant Mont, **Lausanne.**

Tir annuel

Monthey

les 14 et 15 août 1926

Demandez plan de tir

Mme GABIOUD - BLONDEY

sage-femme

diplômée de la Maternité de Lausanne. Maison Vve J. Lugon, **Martigny-Bourg.**

Se recommande

On cherche

Agents de première force

bien introduits auprès des boulangers, pâtissiers, etc. Affaire du plus grand intérêts pour personnes qualifiées. Envoyer offres détaillées avec références sous G 13285 L à Publicitas, Berne.

Importante Compagnie d'assurances sur la Vie cherche

agent

dans chaque commune, engagerait éventuellement professionnel.

S'adresser sous case postale 2226 à Sion.

-: Imprimerie Rhodanique :-